

Le Président

COMMUNIQUE DES DECISIONS DE LA CNDP DU 1^{er} FEVRIER 2012

Lors de sa réunion du 1^{er} février 2012, la Commission nationale du débat public a examiné les dossiers suivants :

Concertations recommandées

Projet de création du Campus Condorcet

La Commission nationale a donné acte au Président de la Fondation Campus Condorcet du compte rendu de la concertation qu'elle avait recommandée par sa décision n° 2010/31/COND/1 du 5 mai 2010 et qui a été menée du 16 mai au 24 juin 2011 à Paris (18^e arrondissement) à Saint-Denis et à Aubervilliers.

La Commission nationale a considéré que le compte rendu est satisfaisant en ce qu'il démontre que les recommandations de la Commission ont été convenablement suivies.

Projet de reconstruction de la ligne de grand transport d'électricité entre Charleville-Mézières et Reims

La Commission nationale a donné acte au Président de RTE (Réseau de transport d'électricité) du compte rendu de la concertation qu'elle avait recommandée par sa décision n° 2010/66/LECR/1 du 30 novembre 2010 et qui a été menée du 3 mai au 9 novembre 2011.

La Commission nationale a considéré que le compte rendu est satisfaisant en ce qu'il démontre que les recommandations de la Commission ont été convenablement suivies.

Projet d'extension du stade de Roland Garros

La Commission nationale a donné acte à la Fédération française de tennis des compte rendus de la concertation qu'elle avait recommandée par ses décisions n° 2011/48/SRG/1 du 6 juillet 2011 et n° 2011/83/SRG/3 du 7 décembre 2011.

La Commission nationale a considéré que les compte rendus sont satisfaisants en ce qu'ils démontrent que les recommandations de la Commission ont été convenablement suivies.

Philippe DESLANDES